

Mauvais assainissement au Bénin: 52 milliards de FCFA de perte chaque année

de Marie-Louise BIDIAS MATCHOUDO
Le Matin, 25 avr 2012

Une étude documentaire sur les impacts économiques de l'assainissement en Afrique-Bénin menée par la Banque mondiale et publiée le 17 avril 2012, précise que le Bénin affiche une perte de 52 milliards de francs CFA chaque année en raison des mauvaises conditions de l'assainissement. Au-delà des chiffres alarmistes et des constats faits, l'étude propose tout de même des mesures pour juguler à cet état de chose.

« 2,5 millions de Béninois utilisent des latrines insalubres ou partagées. 5,2 millions n'ont pas de latrines du tout et font leurs besoins en plein air. Le quintile le plus pauvre est 25 fois plus susceptible de pratiquer la défécation en plein air que le plus riche. La défécation en plein air coûte au Bénin plus de 75 millions de dollars EU par an – pourtant l'élimination de cette pratique nécessite seulement la construction et l'usage de moins de 1 millions de latrines », stipule l'étude documentaire sur les impacts économiques de l'assainissement en Afrique-Bénin menée par la Banque mondiale.

Il est une évidence que par le passé, aucune priorité n'a été accordée à l'assainissement. On n'ignorait même comment de bonnes politiques et pratiques d'assainissement pouvaient soutenir le développement socio-économique et la protection de l'environnement au Bénin.

Le document précise encore que chaque année, le Bénin perd 21 millions de dollars en temps d'accès : « chaque personne pratiquant la défécation en plein air passe presque 2,5 jours par an à trouver un endroit isolé pour déféquer, ce qui conduit à de grandes pertes économiques »>

Ce coût pèse disproportionnellement sur les femmes qui sont pourvoyeuses de soins et qui peuvent passer plus de temps à s'occuper de jeunes enfants, des parents malades ou des personnes âgées. « Ce coût peut probablement être sous-estimé d'autant que ceux qui n'ont pas de toilettes, particulièrement les femmes, seront aussi obligés de trouver un endroit privé pour uriner », affirme encore la Banque mondiale.

De par les mauvaises conditions de l'assainissement, le Bénin perd aussi 79 millions de dollars EU à cause de mort prématurée. « Environ 7. 000 de Béninois, notamment 4. 300 enfants de moins de 5 ans, meurent chaque année de diarrhée : ces décès sont à presque 90% directement attribués à l'impureté de l'eau et au manque d'assainissement et d'hygiène », réitère le rapport.

Le Bénin perd encore de 0.7 millions de dollars EU chaque année à cause de perte de productibilité pendant la maladie ou l'accès aux soins de santé. Par ailleurs, 3.1 millions de dollars Us sont dépensés chaque année en soins de santé.

Le poids économique d'un mauvais assainissement pèse sur les pauvres.

Même l'accès à l'assainissement démontre des inégalités du fait que les plus pauvres qui représentent 20% de la population sont 25 fois plus susceptibles de pratiquer la défécation en plein air que les 20% des plus riches de la population. Par conséquent, la pauvreté est pour les plus pauvres un couteau à double tranchant, car non seulement ils sont plus susceptibles d'avoir une mauvaise hygiène, mais ils doivent aussi payer proportionnellement plus pour les effets néfastes que cela comporte.

Conduite à tenir

Pour pallier cette situation, le Bénin devrait allouer de grands investissements à l'assainissement. Les investissements actuels en assainissement représentent moins de 0,1% du Produit intérieur brut

(Pib). Le pays a donc besoin d'une augmentation des investissements dans l'assainissement et la promotion de l'hygiène, non seulement pour réaliser les avantages de l'assainissement en santé et en bien-être, mais également pour éviter de grandes pertes économiques.

Il faut aussi éliminer les goulots d'étranglement dans le mode de prestation des services. Le financement sera efficacement utilisé si l'on s'occupe des lacunes dans la mise en pratique, l'utilisation, le budget et l'équité.

De plus, il faut véritablement que les investissements à réaliser ciblent les pauvres. La question d'iniquité sanitaire devrait être traitée en utilisant des stratégies spécifiques pour s'occuper des besoins d'assainissement des plus démunis. Non sans oublier de prioriser l'élimination de la défécation en plein air. La défécation en plein air comporte non seulement des coûts plus élevés que n'importe quelle autre pratique d'assainissement, elle comporte également des impacts sociaux néfastes.

Marie-Louise BIDIAS MATCHOUDO (Collaboration)